

Le MAGAZINE

de la Communauté de communes Brenne - Val de Creuse

Chazelet
Concremiers
Douadic
Fontgombault
Ingrandes
La Pérouille
Le Blanc
Lurais
Luzeret
Mérigny
Néons sur Creuse
Nuret le Ferron
Oulches
Rivarennnes
Rosnay
Ruffec
Sacieres St Martin
Saint Civran
Sauzelles
Thenay
Tournon St Martin
Vigoux

Accueil



Enfance

Environnement



Rivière

Spectacle



Ecole

Entreprises



Tourisme

Sommaire

Editorial	2
Mot d'élu	3
Le Personnel	3
Budget	4
Ecole - Animation	6
Culture	7
Enfance	8
Tourisme	9
Environnement	10
Actions économiques	12



Vous le savez, depuis trois années que j'exerce la fonction de président, j'ai souhaité placer le travail intercommunal que nous faisons ensemble sous le triple signe de l'action, de la solidarité et de la concertation.

S'agissant de l'action, depuis le dernier numéro de ce magazine, nous avons concrétisé de nombreux projets : bâtiments et mobiliers scolaires ; acquisition de la voie ferrée qui s'appelle désormais la Voie des Vallées et qui reliera la Vienne et l'Indre et Loire d'une part et Argenton d'autre part ; concrétisation en cours des projets de zones artisanales avec déchets-

teries à Rivarennes et à Tournon St Martin ; construction de plusieurs bâtiments artisanaux, industriels ou commerciaux comme l'Hôtel des entreprises au Blanc, le Café restaurant de Fontgombault...

Par ailleurs, nous avons développé les services pour la petite enfance (extension du multi-accueil au Centre social du Blanc ou à Thenay) ; nous avons renforcé notre politique des Centres de loisirs ; nous avons lancé une programmation culturelle tous publics dans les communes en complément des actions Culture-école ..

S'agissant de la solidarité, grâce au Fonds d'action et de solidarité, grâce surtout à un travail d'équipe permanent, nous avons maintenu l'objectif de porter le même intérêt à chacune des communes de notre territoire et nous avons veillé à accompagner les efforts entrepris à partir du moment où la commune entreprend elle-même. Le territoire ne se développera que dans une coopération généralisée et permanente associant les pôles urbains et les communes rurales. Certes, le contexte est difficile : disparitions de certains services publics, pression financière plus forte sur les collectivités ; baisse des dotations de l'Etat ; conjoncture économique difficile... mais il apparaît que nous n'avons pas d'autre choix que d'avancer : c'est notre responsabilité d'élus.

Enfin, la concertation est décisive : au cours de l'année 2004, j'ai multiplié les séances de travail et les rencontres : rencontres avec tous les conseils municipaux des 22 communes, ce qui a permis des échanges très fructueux sur notre politique communautaire ; rencontres sur les projets qui restent à concrétiser ; nombreuses séances de travail avec les élus (en particulier sur les questions budgétaires) ; rencontres avec les équipes administratives, les personnels des divers services (pour renforcer toujours notre efficacité) ; rencontres avec les responsables de cette région (en particulier pour la création du nouveau Syndicat mixte de collecte et traitement des déchets ménagers que nous souhaitons depuis longtemps) etc...

Si la concertation interne est une exigence que nous essayons de respecter, il convient de progresser encore s'agissant de la communication avec vous : notre collectivité doit être plus encore la vôtre. Ce magazine contribue à vous

informer ; nous travaillons en ce moment à la mise en oeuvre de cette exposition que j'ai souhaitée sur les réalisations de la Communauté de communes, exposition qui sera présentée dans chacune des communes et pourra être complétée par des rencontres publiques. Je souhaite qu'elles soient l'occasion de dialoguer.

Pour conclure, je voudrais remercier l'équipe administrative, les membres du bureau et en particulier les vice-présidents pour tout le travail effectué. Ensemble, vraiment, nous avançons

Très sincèrement,

Alain Pasquer,

Président de la Communauté de communes,
Conseiller général



Composition du Bureau

Président : Alain Pasquer (Le Blanc)

Vice Présidents :

Claude Mériot (Oulches)

Jacques Tissier (Fontgombault)

Serge Denys (Ingrandes)

Thierry Bernard (Sacierges St Martin)

Secrétaire :

Denise Courboin (Chazelet)

Secrétaire adjoint :

Alain Jacquet (Lurais)

Membres

Gérard Blanchard (Vigoux)

Jean-Marie Lamamy (Rivarennes)

Dominique Hervo (Tournon St Martin)

Claude Cosset (Le Blanc)

Michel Liaudois (Mérigny)

Directeur de la publication
Alain Pasquer

Chargé de Communication
Jacques Tissier

Impression
Imprimerie Chevalier
36300 Le Blanc

Rédaction, maquette
et mise en page
CDC Brenne - Val de Creuse

Crédits photos
CDC Brenne - Val de Creuse
Hélio - Van Ingen

Tirage sur papier recyclé
9500 exemplaires

Mot d'él

Six ans après sa mise en place, même si la fiscalité nous semble plutôt défavorable, je suis très heureux d'appartenir à cette structure prometteuse.

Par le passé, j'ai toujours souhaité la mise en place de l'intercommunalité à la taille du Parc naturel régional de la Brenne. Cela n'a pas pu se faire et c'est fort regrettable pour son évolution.

Cependant, nous avons réussi à rassembler un bon nombre de communes dès sa création et je constate avec satisfaction que notre territoire reste ouvert à toutes les possibilités. Je m'en réjouis, preuve en est que plusieurs collectivités nous ont rejoint avec des richesses humaines et volontaires, d'autres s'apprentent à franchir le pas pour nous conforter.

En revanche, d'autres prennent des décisions dispersées et désordonnées, c'est fort regrettable pour une bonne cohésion géographique et économique.

En tout état de cause, il est nécessaire pour être puissant et investir, de représenter un territoire important. Je ne cache pas que je suis très favorable au rapprochement du Pays Blancois à celui d'Argenton sur Creuse. Des points forts nous sont communs : la voie routière, la vallée de la Creuse et la voie de chemin de fer. Autant d'atouts pour valoriser notre territoire et celui de l'Indre et préparer un avenir cohérent pour les nouvelles générations d'élus communaux et de surcroît communautaires.

Oui aussi à l'élargissement du Parc naturel régional de la Brenne vers le sud de notre territoire.

Raymond VAREILLAUD,
Maire de THENAY

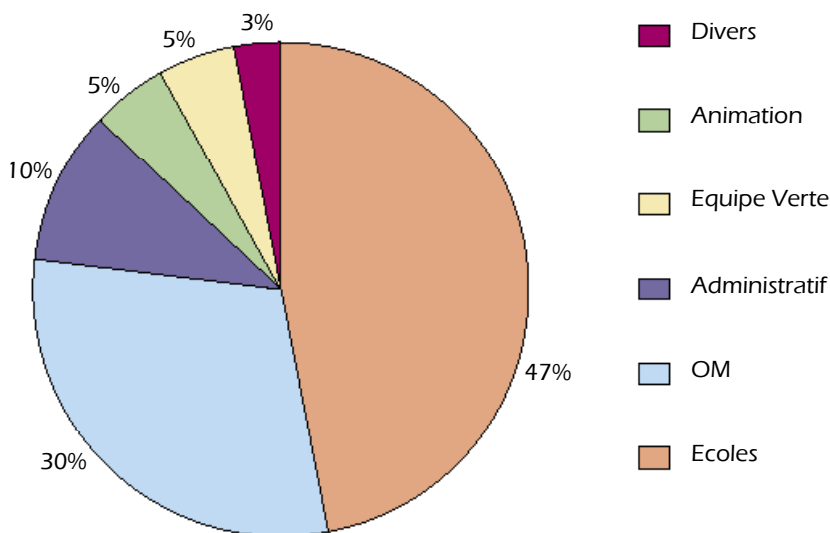
LE PERSONNEL

Au 1er janvier 2005, la Communauté de Communes comptait 137 salariés permanents répartis dans les services suivants :

Ecoles :	79
Ordures Ménagères :	38
Administration :	10
Animation :	3
Equipe rivière :	7

Elle a fait appel en 2004 à 32 personnes pour l'animation des centres de loisirs et le remplacement des congés d'été au services des ordures ménagères.

La Communauté de Communes Brenne Val de Creuse titularisera cette année 15 agents recrutés sur des emplois aidés notamment les emplois-jeunes. Ceci représente un effort financier important dans la mesure où les aides de l'Etat ont disparu.



Dépenses de personnel

Emplois-jeunes : une fierté

17 jeunes ont été recrutés depuis la création de la Communauté de communes dans le cadre du dispositif « emplois-jeunes » : ils constituent par exemple l'essentiel de l'équipe administrative et la totalité de l'équipe d'entretien des cours d'eau créée dès 2000 mais certains ont été recrutés aussi au service des déchets ménagers.

C'est là une véritable fierté de la collectivité qui a pris l'engagement d'intégrer ces personnes de telle sorte qu'ils deviennent agent de la fonction publique territoriale. Si nous l'avons fait, c'est qu'ils remplissent leurs fonctions au mieux et que leur présence dans les services est indispensable. C'est aussi le rôle d'une collectivité d'encourager l'emploi et en particulier celui des jeunes qui nés sur notre territoire y ont acquis de vraies compétences professionnelles.

Ces 17 jeunes habitent désormais dans notre région dont ils sont issus pour la très grande majorité d'entre eux. Certains ont déjà fondé une famille et tous ont un profond attachement à ce territoire. Si un tel engagement coûte forcément à la collectivité, c'est là une action qui tant sur le plan humain que de l'efficacité ne doit pas être regrettée, au contraire.

A. Pasquer, Président

Budget 2005 : un contexte difficile...

Par Alain Pasquer, président

Je l'indiquais l'an dernier dans ce même magazine: nous avons mené, depuis de longs mois, un travail d'analyse et de prospection budgétaires. Ce travail a été accompagné par une forte concertation avec les élus du territoire, l'objectif étant de bien définir le programme d'investissements que nous souhaitons pour les 3 ans à venir c'est à dire jusqu'aux échéances électorales prochaines.

Cela est fait et les grosses opérations ont désormais été définies et actées par le Conseil communautaire : la voie verte, l'aménagement des zones artisanales de Rivarennnes et Tournon St Martin avec l'implantation de déchetteries, la reconstruction d'une école à Tournon, la mise en oeuvre d'un centre de loisirs dans la partie ouest du territoire etc...

Bien entendu, il convient de continuer à avoir une vision équilibrée de l'aménagement de notre communauté et de prendre en compte aussi tous les projets, moins conséquents sur le plan financier, de toutes les communes.

Afin de parvenir à cet objectif, il nous fallait à la fois ne pas trop accroître le volume des emprunts, réaliser un certain nombre d'économies, ce qui a été entrepris, et envisager une augmentation la plus raisonnable possible de la fiscalité. Ce sont ces contraintes que nous avons prises en compte pour notre budget 2005 avec une augmentation des taux de la fiscalité additionnelle (c'est à dire des 4 taxes) de 5%.

Nous avons fixé le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 12%, ce qui permet de nous rapprocher du coût réel du service jusque-là en partie assuré par un prélèvement sur notre dotation globale de fonctionnement laquelle part sera désormais libérée pour nos propres projets.

Nous aurions aimé faire moins mais les baisses importantes des dotations de l'Etat et l'augmentation des cotisations que ce même Etat impose aux collectivités expliquent cette augmentation.

Citons quelques exemples :

- baisse de la dotation globale de fonctionnement de 120.000 €
- baisse des aides au dispositif des «emplois- jeunes» de 127.000 €
- mise en place de contributions supplémentaires (comme par exemple la participation des collectivités au plan vieillissement soit une ponction de 0,3% de la masse salariale etc...)

Bref, ce sont près de 300.000 € de recettes en moins qu'il a fallu assumer

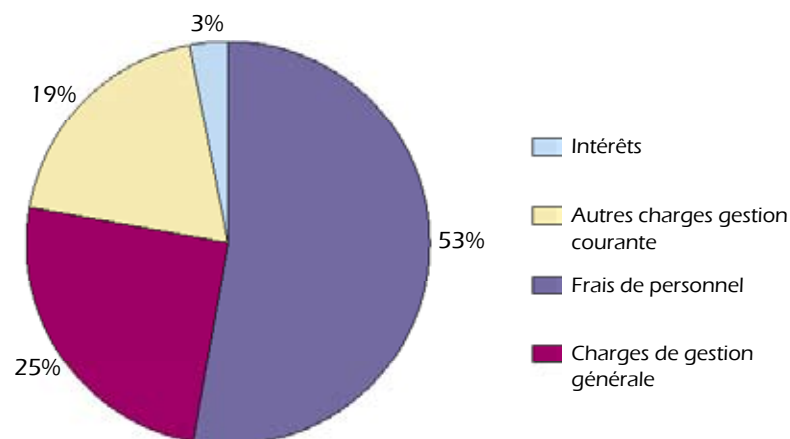
C'est bien dans un contexte difficile que nous travaillons : la conjoncture économique n'est pas simple, les transferts de charges sont réels... ces difficultés sont d'autant plus ressenties dans nos régions rurales fragiles. Il est clair que, sans une péréquation entre régions riches et régions défavorisées, nous aurons du mal à compenser nos retards. Je crois qu'il faudrait que des départements comme les nôtres bénéficient de dispositifs spéciaux de soutien de l'Etat, comme a pu le faire l'Europe avec des fonds spéciaux comme le FEDER par exemple.

Il reste que notre collectivité garde son esprit de solidarité et d'entreprise : à travers ce budget, le conseil communautaire, unanime, a souhaité poursuivre l'action. Cette action est double : donner à notre région de vrais projets structurants comme la voie verte et continuer à aider les projets communaux plus modestes mais indispensables pour maintenir l'attractivité du territoire.

Quelles orientations générales ?

En 2004, nous avons décidé de réaliser un budget qui porterait sur plusieurs années compte-tenu de l'importance des projets. Nous avons tenu nos engagements. Certaines réalisations ont été menées à terme sur la seule année 2004 d'autres verront le jour au cours de l'année 2005 voire 2006 ou 2007.

LE FONCTIONNEMENT EN 2004



Répartition des dépenses de fonctionnement

On peut constater que la répartition est pratiquement identique à celle de 2003.

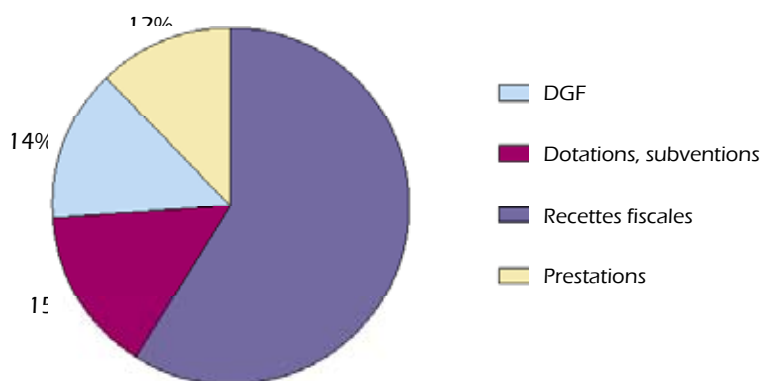
Commentaires de la légende

Les charges de gestion courante : entretien des matériels et bâtiments, électricité, eau, chauffage, alimentation des cantines, téléphone, documentations, fournitures scolaires...

Les autres charges courantes : participation aux différents organismes (PNR, service incendie), fonctionnement culture-école, aides à la rénovation des façades d'immeubles.

Contact : Sylvie MILORD & Guy LEROY 02.54.28.33.60

Répartition des recettes



Commentaire de la légende :

- Les prestations : ce sont les recettes liées à la vente des matériaux triés, aux recettes de cantines, de garderies.
- Les recettes fiscales : ce sont nos impôts.
- Les dotations et subventions : ce sont les différents remboursements provenant de l'Etat, de la Région et des communes.
- La DGF : c'est la Dotation Globale de Fonctionnement (fonds versé par l'Etat).

L'INVESTISSEMENT EN 2004

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2004 ont été :

Dans le domaine scolaire, poursuite :

- de l'informatisation des écoles et remplacement des premiers équipements
- de l'équipement des cantines
- des travaux d'entretien et de mise aux normes des bâtiments scolaires ;
- et construction d'une autre classe à Concremiers (ce qui fait 2 classes construites dans cette commune) dans le cadre du regroupement pédagogique avec l'école de St Hilaire sur Benaize

Dans le tourisme et l'animation :

- une étude a été menée pour trouver une utilisation à la ferme de Nuret le Ferron.
- la première tranche du sentier d'interprétation d'Oulches est achevée et la seconde est engagée.
- la voie ferrée devient une voie verte appelée Voie des Vallées. Les premiers travaux de bornage commencent et le déferrage a débuté début janvier

- l'ouverture du multi-accueil à Thenay est ouvert et affiche complet

Dans le domaine des Ordures Ménagères :

- dans le cadre de l'optimisation des tournées, le service a été doté d'un petit camion permettant la collecte sans détériorer la voirie ;
- une deuxième benne bi-compartmentée a été achetée ce qui permet de collecter en un seul passage les sacs noirs et les sacs jaunes
- le lancement des composteurs : notre collectivité a été la première dans le département de l'Indre à offrir la possibilité aux habitants du territoire de s'équiper d'un composteur individuel de 300 litres ou de 850 litres moyennant le versement d'une caution de 15 € ou 30 €. On peut d'ailleurs dire que cette opération est un succès.

Dans le domaine économique :

- la fin des travaux à la ZI des Daubourgs ;
- l'Hôtel des entreprises qui doit s'achever au premier semestre 2005 ;
- 3 nouvelles actions économiques : Sarl Michaud et Action Net à Oulches et un café-restaurant à Fontgombault.

LE BUDGET 2005

Il est, comme nous l'avions annoncé, dans la continuité de celui voté en 2004. Les projets inscrits mais non réalisés en 2004 ont été réinscrits en totalité en 2005. Il s'élève en fonctionnement à 5 536.584,56 € et en investissement à 5 496.781,06€

Les grandes lignes du budget d'investissement sont :

Dans le domaine scolaire : Une inscription de 979.106€ pour l'informatique, des acquisitions de jeux de cour, de mobiliers et matériels que ce soit pour les écoles ou pour les cantines, des travaux dans les cantines de Concremiers, de Rivarennas, la construction d'une école à Tournon St Martin.

Dans le domaine des ordures ménagères : une inscription de 293.555 € pour la construction des déchetteries de Rivarennas et de Tournon St Martin, l'acquisition de caissettes.

Dans le domaine administratif : une inscription de 19.760€ pour l'informatique.
- dans le domaine de l'équipe rivière : une inscription de 12.500 € pour des travaux sur le bâtiment et l'acquisition de

tronçonneuses.

Dans le domaine de l'animation : une inscription de 951.591 € pour la construction d'un centre de loisirs sur la partie ouest du territoire, la construction d'un court de tennis couvert, l'agrandissement du multi-accueil de Thenay, la construction d'une salle péri-scolaire à Thenay, le relais assistantes-maternelles à Thenay, l'aménagement du centre de loisirs de Sacierges

Dans le domaine du tourisme : une inscription de 1 779.867 € pour des aménagements de rivière, l'acquisition et l'aménagement de la voie verte, l'acquisition du Rocher de la Dube à Mérigny, l'aménagement de l'écluse de St Aigny, d'une salle d'exposition à Mérigny, une étude sur la ferme du bourg à Nuret le Ferron, le sentier d'interprétation à Oulches, des sanitaires à La Pérouille.

Dans le domaine économique (en dehors des budgets annexes) : une inscription de 739.840 € pour les Zones Artisanales de Tournon et de Rivarennas et le Haut Débit.



Peu de Communauté de communes ont décidé d'assumer la compétence

éducation : c'est un choix très volontariste que nous avons fait parce que l'école est essentielle pour un territoire, pour les familles d'abord et pour tous les habitants. Cependant, les mots ne suffisent pas : il convient d'agir... Vous avez pu mesurer les efforts déjà faits dans nos écoles de la communauté : travaux, constructions de cantines, de classes, équipement en mobilier, en informatique, Nous avons beaucoup travaillé sur l'amélioration de l'accueil par la mise en place de halte garderies et de garderies. Nous avons aussi développé une véritable animation culturelle, les contrats éducatifs locaux, les centres de loisirs... Toutes ces actions ont pour but de créer autour de l'école et avec les partenaires que sont les familles, les communes, le PNR de la Brenne, l'Education nationale un environnement favorisant la scolarisation et l'épanouissement de nos enfants.

Soyez assurés que notre communauté a bien l'intention de continuer à mettre les écoles, l'éducation, les services en faveur des familles au coeur de sa politique avec le souci permanent de la proximité.

Claude Mériot,
Vice-président
Maire d'Oulches

Quel maillage d'écoles demain sur notre territoire ?

Quel devenir de nos RPI ? comment mettre en place un réseau d'écoles durable qui justifie les investissements réalisés ? Si les élus sont convaincus de la nécessité de mettre les moyens qu'il faut, ils ont aussi la responsabilité de réfléchir à l'avenir. C'est ce qui nous a amenés à mener un travail de réflexion sur les effectifs, sur la situation des RPI. Vous savez que nous avons restructuré celui de Chazelet-Luzeret-Roussines-Sacieres St Martin-St Civran ; nous avons aussi mis en place le RPI Concremiers-St Hilaire. Ces réflexions et ces décisions prises en commun et après une longue concertation n'ont pas d'autre but que de pérenniser nos écoles, d'essayer d'anticiper sur des mesures qui souvent sont des fermetures décidées par l'Etat, mesures toujours mal vécues et dramatiques lorsque la collectivité et la communauté éducative n'y sont pas préparées. C'est cela qui nous a guidés quand nous avons lancé une simple réflexion et une concertation sur le RPI Mérigny-Ingrandes-Sauzelles-Preuilly la Ville-Fontgombault. Les diverses réunions qui ont eu lieu n'ont pas permis de dégager un consensus suffisant et la situation restera donc ce qu'elle est aujourd'hui mais au moins a-t-on mis les partenaires autour de la table pour discuter. Il est essentiel, en effet, que les évolutions se fassent avec l'accord le plus large possible pour avoir les garanties de la réussite.

RPI Concremiers - Saint Hilaire sur Bénaize

Toujours dans l'esprit de maintenir de bonnes conditions de scolarisation de nos enfants, nous avons mené une discussion et une concertation avec les élus de St Hilaire, commune qui n'appartient pas à notre collectivité mais qui a jugé important d'effectuer ce rapprochement et d'envisager un RPI. C'est ainsi que nous concevons la coopération intercommunale. Des contacts identiques ont également été pris à l'époque avec Mauvières mais cette commune a décliné notre proposition, ce que nous respectons. Aujourd'hui, c'est donc un RPI Concremiers-St Hilaire qui fonctionne ; les effectifs sont de 67 enfants. Cela signifie que non seulement c'est une réussite mais nous allons devoir procéder à une extension de la cantine de Concremiers après avoir construit



Inauguration nouvelle classe

une classe supplémentaire. La réussite scolaire de nos enfants tient aux conditions d'accueil ; elles tiennent aussi à la mise en place d'une structure pédagogique de notre temps avec des équipes qui peuvent travailler ensemble avec des moyens matériels suffisants. Nous travaillons en ce moment à la mise en place d'un Contrat éducatif local afin de continuer à apporter un environnement éducatif positif pour nos enfants

Contact Affaires scolaires : Audrey FAURE 02.54.28.33.60

Les Contrats Educatifs Locaux (CEL)

L'éducation Nationale, la Direction Départementale Jeunesse et Sports, le Parc naturel régional de la Brenne, la CAF de l'Indre et la Communauté de communes collaborent ensemble pour la mise en place et le financement de cette procédure. Elle est un complément aux activités CIPAT puisqu'elle concerne, en plus du temps extra scolaire, la tranche horaire de la pause méridienne et du soir.

Pour le second semestre 2004, ils ont concernés 5 communes (Tournon-Saint-Martin, Ruffec, Nuret-Le-Ferron, Le Blanc, Thenay), soit par le biais de l'école, soit par le biais des centres de loisirs, soit par le biais d'associations locales. Ils ont permis à environ 400 enfants de pratiquer des activités sportives (sports nautiques, roller, équitation, motri-

city, tir à l'arc, four cross...), culturelles (conte, théâtre, danse, chant, musique, arts plastiques, poterie ...), et environnementales (sorties natures...).

Le coût de ces animations est de 7 100 €.

Pour le premier semestre 2005, 4 communes ont mis en place des activités CEL.

Nous rappelons que cette procédure peut être mise en place sur toutes les communes le désirant.



Conte avec Angélique Pennetier

Contact : Cyril NIEDERKORN 02 54 28 33 60

Les Centres de Loisirs

Six centres de loisirs accueillent les enfants sur notre territoire tout au long de l'année :

Tournon-Saint-Martin, Le Blanc, Fontgombault, Ciron - Oulches - Ruffec, Thenay, Sacierges-Saint-Martin.

Cinq de ces centres ouvrent leurs portes à nos enfants cet été.

Centre de loisirs	Période d'ouverture	Contacts
Le Blanc	Du 4 juillet au 19 août 2005	Mme Laurence MIRAL : 02 54 28 08 87 (le mercredi)
Ciron - Oulches - Ruffec	Du 11 juillet au 29 juillet 2005	Mme Lauzanne : 02 54 37 98 03
Thenay	Du 5 juillet au 29 juillet 2005	Familles Rurales : 02 54 47 02 27 Mme Royauté : 02 54 24 82 13 Mme Galiène : 02 54 47 18 36
Sacierges-Saint-Martin	Du 4 juillet au 19 août 2005	Michèle Herry : 02.54.25.06.10 Johann Moreau : 02 54 24 86 04
Tournon-Saint-Martin	Du 4 juillet au 29 juillet 2004	Emilie Retaud : 02 54 37 91 12

Contact : Stéphanie JARDIN 02.54.28.33.60

CULTURE

Une Nouveauté...

Les élus de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse ont souhaité la création d'une nouvelle commission, considérant que la culture est un facteur important d'aménagement du territoire et d'identification territoriale. Il est de plus naturel qu'un territoire rural puisse prétendre au développement d'activités culturelles de qualité. L'animation de cette commission m'en a été proposée et j'en ai accepté la responsabilité. Afin que le maximum de communes soient représentées, pour favoriser le débat d'idées et ne pas multiplier le travail des délégués communautaires, ce groupe de travail est ouvert aux élus des communes qui ne sont pas forcément conseillers communautaires.



La Famille Moralles

Une première réunion de cette commission a permis d'en préciser les rôles. Ainsi, elle n'a pas vocation à remplacer l'action des communes auprès des associations qui effectuent un travail localement, et la Communauté de communes ne soutiendra que les actions ayant un intérêt communautaire. Elle s'appuiera dans un premier temps sur ce qui existe déjà, comme le travail réalisé par la Commission Culture-Ecole qui intervient sur l'ensemble du territoire et propose aux écoles des actions culturelles (théâtre, danse, musique...).

Profitant de financements nouveaux, la Communauté de communes a étendu en 2004 son action au-delà du seul domaine scolaire par des actions en direction du jeune public hors temps scolaire et des spectacles tout public. Les élus de la Communauté de communes souhaitent donc renforcer à terme le nombre de spectacles ouverts au tout public sur l'ensemble du territoire. Les communes intéressées pourront accueillir dans les années à venir et à tour de rôle différents spectacles, en fonction également des structures communales disponibles.



La musique aux bouts de mes doigts

Des actions cinéma vers le jeune public ont été amorcées et seront poursuivies.

Nous tenterons également de mieux utiliser le réseau de bibliothèques existant au travers de nos communes par des actions ciblées en premier lieu vers les scolaires.

Mon voisin Totoro



Le dirigeable volé



Plume l'ourson



A plus long terme la commission réfléchira sur la musique et l'intérêt communautaire de l'Ecole de musique du Blanc. Pour la réalisation de cet ensemble d'actions, notre collectivité, à travers cette commission, pourra se positionner clairement et travailler en étroite collaboration avec les structures et partenaires locaux (PNR, FOL, OMC du Blanc, CAF, associations locales...) afin de développer le maximum de propositions culturelles de qualité sur le territoire.

Daniel Champigny
Président de la commission Culture
délégué de la commune de Néons sur Creuse

Le Relais assistances maternelles

Ce service a été mis en place sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional de la Brenne. C'est un lieu d'information, d'accueil, d'écoute, d'animations, de rencontres et d'échanges, destiné aux parents et aux assistantes maternelles agréées.

Il a pour objectif principal d'améliorer l'accueil des enfants. Cela se traduit par :

- Le développement de la qualité de l'accueil des enfants en accompagnant l'assistante maternelle dans son métier ;

- L'augmentation de la capacité d'accueil en assurant une réelle promotion de cette profession ;

- La mise en place de temps collectifs afin de faire découvrir aux enfants des activités d'éveil.

Les Parents pourront trouver :



- Des informations sur les modes d'accueil existant sur le territoire et sur leurs droits et obligations d'employeurs,
- Un accompagnement personnalisé dans la recherche de leur assistante maternelle et une aide pour les démarches administratives,

- Des conseils pour préparer et faciliter l'accueil de leurs enfants.

Les assistantes maternelles pourront y trouver :

- Une information sur leurs droits et obligations ;

- Une écoute, un soutien dans leur vie professionnelle ;

- Un lieu d'échanges avec leurs collègues ;

- Des réunions à thème, des animations avec les enfants.



3 communes de la Communauté de communes accueillent des permanences :

Le Blanc : le mardi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30 au centre social, 1 rue Jean Giraudoux.

Thenay : le mercredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, au foyer rural, derrière la mairie. La Communauté de communes aménagera prochainement le premier étage du bâtiment accueillant actuellement le multi accueil Tom Pouss.

Tournon Saint Martin : le jeudi de 14 h à 17 h 30, salle du 3ème âge à côté de la salle des fêtes.

Des activités d'éveil (jeux, motricité, activités manuelles, lectures...) pour les enfants sont organisées tous les 15 jours.

Se renseigner auprès de la Maison de l'enfance pour connaître la programmation des séances dans les différentes permanences tenues sur le territoire du Parc.

Maison de l'enfance - Pôle enfance du Parc naturel régional de la Brenne
Stéphanie Saudrais 02 54 28 78 09 - Fabienne Ouedraogo 06 82 61 91 77

Tom Pouss, le multi accueil de Thenay

Il a ouvert ses portes le 5 juillet 2004 dans l'ancien logement des instituteurs, place Alexandre Beurier. Il permet de recevoir actuellement 6 enfants de trois mois à 2 ans révolus en accueil permanent ou occasionnel.

De nombreuses activités ont été proposées, en plus de la sieste : peinture avec les mains, brosses, rouleaux, pâte à modeler, collage, lecture, contes, musique, chants, jeux extérieurs, promenade...

Les enfants, ainsi que les parents, ont pu également profiter d'une fête de Noël.

Aussi, pour son premier semestre d'ouverture, Tom Pouss a connu un véritable succès ! (taux d'occupation d'environ 60%).



Ce succès se confirme en ce début d'année puisque de nombreux parents souhaitent inscrire leurs enfants au multi accueil.

Pour répondre à cette demande, la Communauté de communes a décidé d'agrandir cette structure. En effet, une pièce supplémentaire d'environ 58 m² sera aménagée prochainement en salle d'activité et dortoir.

Cet agrandissement permettra d'accueillir 6 enfants de plus et d'ouvrir Tom Pouss aux enfants âgés de 3 ans à 5 ans révolus.

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
Téléphone de Tom Pouss : 02 54 47 95 36

La Piscine intercommunale

Les deux piscines situées sur la commune du Blanc ont été réalisées dans les années 70 afin de développer « l'apprentissage de la natation et la pratique sportive ». A cette période, les piscines n'étaient pas pensées pour une pratique « loisirs » ni pour accueillir un ensemble de public diversifié : personnes âgées, femmes enceintes, personnes à mobilité réduite, très jeunes enfants... Elles ne répondent donc pas aux attentes actuelles de ces publics.

Par ailleurs, les piscines ne répondent plus aux nouvelles normes réglementaires (le chauffage, la ventilation, les sanitaires, le système de filtration de l'eau, l'accès handicapés...), même si leur fonctionnement est autorisé. De nombreuses parties de bâtiment sont vétustes.



Piscine de La Châtre

Les exemples cités ci-dessus sont extraits d'un diagnostic technique réalisé pour la ville du Blanc en 1999 par la SOREIB (Société de Recherche et d'Etudes en Energie dans l'Industrie et le Bâtiment), et dont la conclusion est que le coût de rénovation de ces piscines dépasserait de beaucoup celui de la construction d'une piscine neuve.

Aussi, un travail de concertation a été lancé

depuis plusieurs mois avec les communes proche du Blanc et n'appartenant pas à la Communauté de communes mais également avec d'autres communautés de communes (Cœur de Brenne, Brenne Val d'Anglin) et le Parc naturel régional de la Brenne.

L'objectif de cette concertation est la mise en place d'un syndicat mixte qui assurerait la maîtrise d'ouvrage de ce projet. Une première hypothèse de répartition de la prise en charge du coût d'investissement et de fonctionnement a été émise : elle sera calculée en fonction du nombre d'habitants et de l'éloignement de la commune par rapport à la piscine. Aussi, à terme, si une commune ne souhaite pas participer au syndicat mixte, un tarif différencié important sera appliqué à ses habitants.

Une décision de principe sur la constitution de ce syndicat mixte devrait être prise dans l'été.

L'équipement sera assez proche de celui de La Châtre, qui a pour principal qualité d'être raisonnable

et réussi. Le projet, inscrit au Contrat de Pays Brenne, s'élèverait donc à environ 4 000 000 d'euros d'investissement, pour lesquels plusieurs financeurs ont été sollicités. Quelques difficultés subsistent quant à l'obtention des subventions, les fonds européens n'étant par exemple plus disponibles. Ce projet ne se fera que si nous mobilisons 80% de subventions.

Nous y travaillons.

La Voie des Vallées

La voie ferrée est devenue propriété de la communauté de communes ; les rails ont été enlevés ; des travaux d'entretien seront prochainement entrepris. **Il est demandé aux habitants de respecter cette pleine propriété en ne pratiquant aucun abattage, aucune coupe, aucuns travaux sur l'emprise de cette voie** propriété publique destinée à devenir ces tout prochains mois une voie de randonnée pour les habitants. Nous vous remercions.



Enlèvement des rails à Rivarenes

Animations pour vos Enfants

La CIPAT

La Commission Intercommunale Pour l'Animation Touristique ouvre de nouveau ses portes tout l'été et propose à vos enfants âgés de 6 à 16 ans de nombreuses activités.



Un programme sera disponible à partir de juin dans les mairies, aux offices de tourisme du Blanc, Saint Gaultier Tournon St Martin et Fontgombault, ainsi qu'à la maison du Parc.

Contact : Cyril NIEDERKORN 02.54.28.33.60



La mise en œuvre de la voie verte, qui relie entre autres Argenton à Ingrandes,

Tournon-Saint-Martin à Saint Hilaire sur Benaize, se poursuit. L'armement a été enlevé durant ce premier semestre. Nous allons pouvoir commencer la deuxième étape à savoir la mise en place d'un revêtement roulant (de type stabilisé renforcé), la sécurisation de la voie verte (circulation interdite aux véhicules à moteur...).

Trois collectivités territoriales ont été sollicités pour financer cet équipement : le Conseil Général de l'Indre (20%), le Conseil Régional du Centre (30%), et l'Europe (30%).

Enfin, lors d'une récente visite sur notre territoire, le cabinet Altermodal, en charge du dossier de constitution du schéma régional de véloroute - voies vertes au près de la Région Centre, nous confirme l'intégration de notre voie verte dans ce schéma régional, celui-ci faisant partie intégrante du schéma national et européen de véloroute - voies vertes.

L'autre projet d'importance pour le secteur tourisme est la réflexion menée actuellement sur la création d'une piscine intercommunale au Blanc. Depuis plusieurs mois un véritable travail de concertation a été mené avec les différentes collectivités territoriales concernées par cet équipement, comme vous pourrez le découvrir dans l'article ci-contre.

A noter enfin, que de nombreux autres projets sont en cours de réflexion tels qu'un terrain de tennis couvert, l'acquisition et la valorisation du Rocher de la Dube à Mérygnon...

Jacques Tissier,
Vice-Président
Maire de Fontgombault



Vous vous en êtes certainement aperçu, notre Communauté de communes a réorganisé les tournées de collecte, ce qui nous permet de ramasser les deux flux (sacs jaunes et noirs) en même temps à l'aide de bennes bi compartimentées.

C'est maintenant le SYMCTOM (voir ci-contre) qui gère la collecte et le traitement des ordures, toutefois la CDC conserve sa compétence: c'est toujours elle qui perçoit la TEOM et participe activement au fonctionnement de ce syndicat puisque nous y comptons 27 délégués sur 44. Grâce à la volonté de tous, au sérieux des équipes de collecte, de tri et des déchetteries nous continuerons d'assurer un excellent service en régie, ce qui permet de maîtriser le montant de la taxe.

Je suis satisfait de la mise en place du compostage individuel et espère que ce mode de recyclage va croître dans nos campagnes. Il nous faut être vigilants, ne pas relâcher nos efforts afin que le tri devienne définitivement un geste de la vie quotidienne.

Je félicite aussi notre brigade verte pour son professionnalisme et suis persuadé qu'elle saura entretenir et mettre en valeur la voie verte.

Thierry Bernard,
Vice-Président
Maire de Sacierges St Martin

Le SYMCTOM

Le SYMCTOM est né : pourquoi un tel syndicat ?

(Symctom = syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères)

Le 25 avril dernier naissait à Ruffec le Château, le SYMCTOM. Un Comité syndical a été constitué et Jean Marie LAMAMY, maire de Rivarenes, membre du bureau de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse en est le président. Il est entouré d'un bureau de 15 membres et le siège du SYMCTOM a été établi à l'unité de tri située au Blanc ZI des Daubourgs.

Rapide historique

- Un Schéma départemental d'élimination des déchets ménagers fait l'objet en 1999 d'un arrêté préfectoral qui engage les collectivités.

- D'emblée, sous l'impulsion des élus de notre communauté, des négociations s'engagent entre les collectivités pour créer le grand syndicat mixte prévu par ce schéma, syndicat regroupant les 8 cantons de la zone sud-ouest de l'Indre d'Ecueillé à St Benoît du Sault soit 40 000 habitants environ : malheureusement, cette tentative échoue.

- De façon très volontariste, notre Communauté de communes s'engage alors dans la mise en place d'un service pour nos 22 communes. Rappelons quelques étapes :

- 1er janvier 2000 : prise de la compétence « déchets ménagers »
- octobre 2001 : mise en place du tri sélectif
- juillet 2002 : ouverture de l'unité de tri du Blanc (avec garage)
- depuis 2002 : transfert de la déchetterie du Blanc à la communauté ; mise en oeuvre d'une mini-déchetterie à Sacierges ; projet de déchetteries : à Rivarenes (les travaux vont commencer) et à Tournon (prévu pour ces prochains mois) ; réflexion sur le compost (avec mise à disposition de composteurs individuels).

L'opportunité

Elle s'est présentée lorsque le Syndicat du Rasimier qui regroupe 15 communes des cantons de Bélâbre et St Benoît du Sault et fait assurer son service par un groupe privé doit lancer, fin 2004, un nouvel appel d'offres. Notre collectivité fait la meilleure offre mais un vice de procédure pour lequel nous

ne portons aucune responsabilité conduit à l'annulation du marché. Du coup, le rapprochement des deux collectivités Rasimier et Communauté de communes Brenne Val de Creuse apparaît évident et nécessaire. Depuis trois mois, alors que nos équipes assurent la collecte des 37 communes, nous travaillons à la mise en place de syndicat mixte avec l'aide de Mr le Sous Préfet du Blanc et des services de l'état.

Et le 25 avril le SYMCTOM naît

Et maintenant ?

Le SYMCTOM a donc mission d'assurer la collecte pour les 37 communes soit plus de 23 000 habitants. La Communauté de Communes lui a transféré sa compétence. Le SYMCTOM fera un appel financier chaque année à notre collectivité pour assurer le service. C'est notre Communauté qui fixera le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ce taux a été fixé à 12% du foncier bâti (taux voté pour 2005 et correspondant à la réalité du coût du service) Rien ne changera pour vous au quotidien mais ce mariage permettra :

- de mutualiser les moyens matériels et humains et d'optimiser les investissements (unité de tri, véhicules etc...);
- de lancer le compostage des déchets verts (en complément du compostage individuel);
- de mettre en place, à terme, pour toute la population de notre territoire, le même service pour le même impôt payé.
- d'accueillir d'autres collectivités, de telle sorte que nous serons plus forts pour maintenir un service public de collecte et traitement des déchets, seule solution alternative pour essayer de résister à la pression des entreprises privées, pression qui ne manquent pas de peser sur les coûts notamment.

Enfin, le SYMCTOM ne changera pas le sort des personnels qui sont tous assurés de rester au sein d'une collectivité territoriale y compris les personnes en contrats aidés pour lesquelles des engagements de recrutement ont été pris.

Composition du bureau du SYMCTOM

Président : J.M. LAMAMY (Rivarenes)

Bureau : J.C. Nogrette (Dunet), T. Bernard (Sacierges), M. Brossard (St Benoît), C. Cosset (Le Blanc), C. Dalus (Concremiers), G. Dethoor (Lignac), C. Deverson (Vigoux), R. Duplant (Bélâbre), D. Hervo (Tournon), M. Liaudois (Mérigny), G. Mayaud (Chaillac), G. Plantureux (Thenay), G. Touzet (Prissac), L. Verviale (Ruffec).

L'EQUIPE VERTE

Elle est composée de cinq agents encadrés par Christophe COURATIN. Ces cinq emplois jeunes dont le contrat est arrivé à expiration viennent d'être embauchés par notre collectivité en tant qu'agent d'entretien.



La mission principale de cette équipe est l'entretien de la Creuse, rivière domaniale, en collaboration avec les services de l'état (DDE) et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui participe au financement. Elle participe aussi à l'entretien d'autres cours d'eau et des chemins de randonnée.

Actuellement l'entretien des bords de Creuse est entièrement entre Néon et Le Blanc, la section partant de Thenay est commencée. Nos agents entretiennent aussi annuellement les parcours de pêche ainsi que les îles de Tournon et Néon. Hormis la Creuse, un parcours de pêche de deux kilomètres a été réalisé à Concremiers.

Quand les rivières ne sont pas accessibles, surtout l'hiver, la brigade travaille sur les chemins de randonnée. Elle participe à la création d'un guide de randonnée pour le PNR. Des chemins ont été rouverts aux marcheurs sur les communes de Chazelet, Nuret le Ferron ainsi qu'une passerelle à Luzeret et un escalier au viaduc du Blanc.

Pour réaliser tous ces travaux, nous sommes équipés d'un tracteur avec treuil, d'un bateau, de tronçonneuses, broyeur à végétaux, véhicule 4X4, et dès cette année nous allons acquérir un nouveau tracteur équipé d'une débroussailleuse afin d'assurer l'entretien de la voie verte.



Equipe verte à Néons sur Creuse



accès au viaduc du Blanc



entretien des bords de rivière
accès personnes à mobilité réduite

Autres exemples d'interventions

- entretien des embarcadères à canoë-kayak
- nettoyage des écluses
- nettoyage de frayères à brochets
- entretien d'étangs communaux
- aménagement de fontaines
- aménagement de coins propreté pour les containers à verres et à papier...

Equipe VERTE - Christophe COURATIN 02.54.37.74.32

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Depuis le mois janvier 2005, la Communauté de communes vous propose des composteurs de 350 litres (15€) ou 800 litres (30 €), afin de réaliser vous-même votre propre composte et ainsi participer à la réduction des tonnages à enfouir.



Pour en savoir plus rapprochez-vous de votre mairie qui se chargera de vous expliquer comment les obtenir.

POURQUOI COMPOSTER ?

- pour réduire le poids des poubelles
- pour produire mon propre terreau et nourrir mon jardin 100% naturellement
- pour contribuer à l'équilibre de mon environnement !

Plus des trois quart des composteurs ont déjà été vendus, alors n'attendez plus !!

Contact : Jean-Charles Tanchoux 02.54.28.33.60

Café restaurant Fontgombault

M. Joël SOING est heureux de pouvoir vous accueillir dans son établissement depuis le lundi 25 avril 2005. La Communauté de Communes Brenne Val de Creuse a réalisé les travaux d'aménagement d'une ancienne grange, en centre bourg, afin de permettre la réouverture d'un café restaurant. Cette opération a été financée à hauteur de 70% grâce à la participation de fonds Européens (F.E.D.E.R), du Conseil Général (F.D.A.M.A.C.Z.R) et du F.I.S.A.C.



Bar Restaurant « Le Châtelet »
1 rue du Châtelet

36 220 FONTGOMBAULT Tel : 02.54.28.64.53



Zone Artisanale de Rivarennnes

Les travaux d'extension de la zone artisanale de Rivarennnes ont débuté le mardi 17 mai 2005. La voirie interne existante va être aménagée afin d'y assurer une meilleure qualité de circulation. Une parcelle sera également mise à la disposition d'une société qui souhaite y installer une station de lavage de voitures.

Ensuite, une déchetterie sera implantée sur cette zone d'activités.



La Communauté de Communes Brenne Val de Creuse, dès sa création en 1999 a pris la compétence développement économique dans le but de maintenir le tissu artisanal et commercial de son territoire.

Malgré les difficultés rencontrées pour obtenir les aides financières et la lenteur bien connue des démarches administratives, nous affichons cependant un bilan plutôt positif.

En effet, à ce jour nous sommes intervenus sur 20 projets très variés : entreprises artisanales, entreprises commerciales, une installation jeune agriculteur en agro.alimentaire A.O.C Pouligny Saint Pierre.

C'est également la Communauté de Communes qui a pris l'initiative de créations et d'aménagements des zones artisanales et des zones industrielles ainsi que la construction d'un hôtel d'entreprises. Ces équipements sont des outils adaptés aux besoins locaux et s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la réglementation en vigueur ainsi que dans le respect de l'environnement.

La commission animée par Alexandre BERNOT, dynamique chargé de mission, poursuit objectivement ses actions en faveur des porteurs de projets qui sollicitent notre concours.

Vice-Président
Maire d'Ingrandes

ESPACE ATELIERS RELAIS

Z. I. DES DAUBOURGS • RN 151 • LE BLANC

L'espace ateliers relais

La C.D.C a construit un bâtiment industriel sur la zone d'activités des Daubourgs du Blanc. L'objectif de cet équipement est d'accueillir, pour une durée de 23 mois maximum des entreprises nouvelles ou en développement.

Cet ensemble est constitué de 3 ateliers (de 240 m² à 320 m²) avec bureau et vestiaire.

Ces ateliers relais sont opérationnels depuis le début du mois de juin 2005.



Deux nouvelles entreprises et un organisme de formation vont s'implanter d'ici le mois de septembre 2005.

Dossier en cours :

- construction de 2 ateliers pour la S.A.R.L MICHAUD et la société ACTION NET à Oulches
- Aménagement de la Z.A de Tournon Saint Martin
- D'autres projets sont également à l'étude

INFOS SERVICES

A partir du 1er juin 2005, la vente de billets SNCF (grandes lignes, TER tous produits SNCF...), se fera au bureau de l'Office de tourisme du Blanc .
Pour tous renseignements: téléphonez au 02.54.37.05.13

Contact : Alexandre BERNOT 02.54.28.33.60